



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 |
CSA d'établissement

ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE



**Pour être défendu-e, quel que soit mon statut,
pour des élu-es qui rendent des comptes,
du 1er au 8 décembre, je vote FSU !**

Ces élections se déroulent dans un contexte d'attaques contre la fonction publique, de gels de postes et de suppression d'emplois. Nationalement, la précarité augmente. Les réorganisations permanentes de l'enseignement-supérieur et de la recherche (parcoursup, arrêté licence, PIA, Rifseep, COMUE, Ordonnances, réforme de la formation des enseignants, des BUT...) déstabilisent les personnels et mettent en difficulté le service public.

Le **CSA** est une nouvelle instance qui remplace le comité technique et le CHSCT. Il est constitué de **représentant-es de TOUS les personnels** (enseignant-es, enseignant-es-chercheur-ses, BIATSS, infirmières, assistantes sociales, titulaires, contractuel-les et vacataires). Les représentant-es siègent également dans une **formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail** du CSA (FS-SSCT).

LE CSA-UP

→ **Comité Social
d'Administration de l'UP**

Ses missions

- Le fonctionnement et organisation des services
- Les lignes directrices de gestion : Mobilité, Promotions
- Les régimes indemnitaires
- L'égalité professionnelle Femmes-Hommes
- La prévention des risques professionnels, santé au travail et conditions de travail
- Les campagnes d'emploi



Pour quels scrutins
voter selon votre
statut, flash-codez !



La FSU est la première fédération de tous les personnels de l'Université de Poitiers

Elle regroupe les principaux syndicats d'enseignant-es ou d'enseignant-es-chercheur-ses dans les universités (SNESUP), de BIATSS (SNASUB), d'infirmières scolaires (SNICS) et de chercheur-ses (SNCS). La liste présentée par la FSU est représentative de toutes les catégories de personnels, de tous les métiers, corps, statuts et sites de l'université.

Du 1^{er} au 8 décembre,

▶ **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU



Conditions de travail

La dégradation des conditions de travail a de lourdes conséquences sur notre santé

- **Sur-travail** pour compenser les pénuries
- **Épuisement** physique et moral
- **Stress** et **angoisse**
- **Conflits** et **harcèlement**
- **Perte du sens du travail** et des valeurs de travail en équipe

Dégradation des conditions de travail : dites non !

Les propositions de la FSU

- La fin des gels de postes et la **création d'emploi statutaires**
- Un **financement de l'ESR en hausse** et aligné sur les formations les mieux dotées
- La mise en place d'une **vraie politique de prévention** des risques psychosociaux et la **reconnaissance du burn-out** comme maladie professionnelle
- Une meilleure organisation du travail
- Un plan de **résorption de la précarité**
- Le respect des **propositions en matière de santé et de sécurité** des élu·es du CSA.



Les revendications de la FSU pour les BIATSS

Des rémunérations dignes pour toutes et tous :

- revalorisation du point d'indice pour garantir le maintien du pouvoir d'achat.
- un régime indemnitaire cohérent, équitable et juste pour toutes les filières et les catégories.
- un régime indemnitaire étendu à l'ensemble des CDD de l'Université : à "travail égal, salaire égal !".

Le recrutement massif d'agent-es titulaires

Plus de 40 % des emplois BIATSS dans l'Enseignement supérieur sont pourvus par des contractuel·les et à peine moins à l'UP. La FSU demande des recrutements statutaires à la hauteur des besoins.

- une campagne d'emploi transparente
- l'arrêt de recrutement de contractuel·les sur les emplois pérennes notamment par le biais des contrats de projet
- l'arrêt des externalisations

Des carrières

- des taux de promotions soutenus
- de la transparence dans la gestion des carrières à l'UP. *Un premier pas trop timide a été fait en ce sens en instaurant les grilles (imparfaites) pour les promotions et avancement.*
- la mise en place de critères objectifs pour que la progression de carrière ne dépende plus d'un N+1.
- un plan de formation riche et de qualité

Formation des Enseignant-es

La FSU défend le principe d'une formation des enseignant-es universitaire et professionnelle de haut niveau, non déterminée par les besoins de remplacement immédiats dus au manque de recrutements. Elle revendique le financement des études, des moyens et du temps pour les équipes plurielles.

La FSU appelle à une vraie concertation sur la FDE, mise à mal par la "réforme" Blanquer.

BUT

La FSU réaffirme son opposition à la vision utilitariste et complexe de l'Approche Par Compétences (APC) telle qu'imposée dans le cadre du BUT. Elle est mal définie, fragmente les savoirs et limite leur usage : ce qui prime, ce sont les situations professionnelles, les connaissances ne viennent qu'en appui.

La FSU affirme que les savoirs doivent être au centre : c'est en étudiant les disciplines et par son travail que l'étudiant développe des compétences transversales et professionnelles.

Université : le nombre d'étudiants explose, les effectifs d'enseignants titulaires stagnent

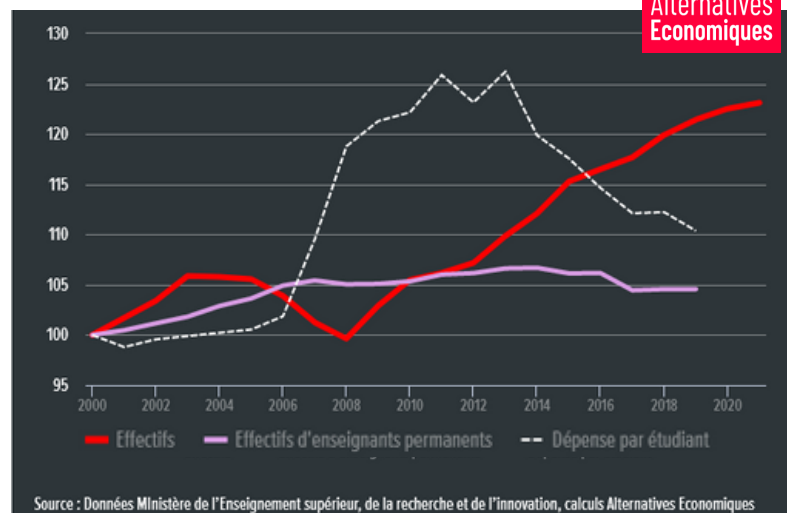
Evolution du nombre d'étudiants inscrits, du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires et de la dépense par étudiant à l'université, base 100 en 2000

Jeunes Chercheur-es

Doctorant-es, post-doctorant-es, ATER, ..., vous êtes les premières victimes des destructurations de l'enseignement supérieur et des restrictions budgétaires : moins d'emplois statutaires, c'est de plus nombreuses années de précarité pour vous.

La FSU défend

- l'emploi statutaire et revendique un statut protecteur pour toutes et tous.
 - la reconnaissance du doctorat dans la fonction publique et dans les conventions collectives.
 - les décharges de services pour les nouveaux/nouvelles enseignant-es-chercheur-es.
 - les décharges d'enseignement pour les PRAG-PRCE souhaitant poursuivre un doctorat.
- Enfin, elle est à vos côtés pour que vous ayez tous les moyens matériels pour mener à bien vos travaux de recherche.



Enseignant-es "dit-es" du 2nd degré

L'université de Poitiers compte 307 enseignant-es de statut second degré, soit près de 26% des effectifs (personnels enseignants).

Ils et elles assurent 41% des enseignements ! Et cela sans compter les responsabilités souvent lourdes qu'ils et elles assument ou les interventions dans de multiples composantes et/ou sites.

Lors des concertations nationales, la FSU a exigé que les mesures de revalorisation incluent également les enseignant-es du second degré exerçant dans l'enseignement supérieur et a déjà obtenu l'alignement de la prime RIPEC C2 sur celle des enseignant-es chercheur-es.

Le SNESUP-FSU sera prochainement reçu au ministère pour porter les revendications concernant les collègues du second degré du supérieur, contractuel-les comme titulaires.

Nos candidat-es au CSA

1. Anne JOULAIN – EC SFA
2. Eric LADEGAILLERIE – ASI SFA
3. Véronique FORTUNE – EC ENSIP
4. Valentine DREVET-BENATTI – E SFA
5. Didier BLAZQUEZ – E IUT86
6. Richard BIESSY – magasinier SCD
7. Marion PICKER – EC L&L
8. Philippe LAGRANGE – EC Droit
9. Guillaume GARNIER – E INSPE
10. Martine ROQUES – EC SHA
11. Noémie PICARDAT – SAENES IAE
12. Henri BILLARD – EC L&L
13. Thomas MAGNAIN – E FSS
14. Carole COUEGNAS – E IUT16
15. Elise GERVAIS – magasinière SCD
16. Sébastien CELLES – E IUT 86
17. Laurence ELLENA – EC SHA
18. Sylvie VERGNAUD – SAENES PVC
19. Nicolas BOURMEYSTER – PUPH – Med-Pharma
20. Vincent MAUCHAMP – EC SFA

Des élu-es FSU combatif-ves pour la défense de tout-es

Lors du dernier mandat, les **élu-es** FSU se sont pleinement investi-es au service de leurs collègues. **Travaillant** en lien avec des élu-es d'autres universités, elles et ils ont participé sans naïveté à **tous les groupes de travail** (régimes indemnitaires, télétravail, égalité femmes-hommes, carrière, campagne d'emploi, mobilité, formation, etc.). Actif-ves, ils et elles sont reconnues pour la **maîtrise des dossiers**.

Les élu-es FSU se sont rendu-es disponibles et ont rendu compte régulièrement de leurs travaux.

Nos compte-rendus



<https://snesup-poitiers.fr/>

La FSU s'investit pour les conditions de travail, les rémunérations et les carrières

- Pour la mise en place de critères objectifs et de procédures transparentes pour le repyramidage, les promotions et les primes ;
- Contre les incohérences et les injustices du RIFSEEP ;
- Pour l'alignement des rémunérations des contractuel-les et la réduction de la durée des échelons des CDI ;
- Contre l'opacité dans laquelle se déroulent les campagnes d'emploi et les gels de postes ;
- Contre les externalisations en particulier celles découlant des réorganisations de services ;
- Contre le retard dysfonctionnel du paiement des heures de vacances, le statut indigne des enseignant-es contractuel-les de langue.

La santé et la sécurité au travail

- Pour accompagner les collègues et défendre leurs droits ;
- Contre les réorganisations de services à marche forcée ;
- Pour la reconnaissance des risques psycho-sociaux et la démarche de prévention.
- Pour les aménagements de poste liés à la santé.